AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-6-6-85171831

Ministère de l'Agriculture

Service de la Protection des Végétaux

Chemin d'Artigues - 33150 CENON



Aquitaine

Dordogne-Gironde-Landes-Lot&Garonne-Pyrénées Atlantiques

Abonnement annuel : 100 F

SPV

(56) 86.22.75 BULLETIN TECHNIQUE N° 19 - MERCREDI 1ER JUIN 1983

ARBORICULTURE

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Bien qu'ayant sensiblement diminué depuis la mi-mai les projections d'ascospores ne sont pas encore terminées, certains périthèces n'étant pas encore vides. En conséquence des contaminations primaires restent possibles lors des prochaines pluies. Il convient donc de renouveler la protection sur tous les vergers de pommiers et poiriers.

OIDIUM DU POMMIER

Les conditions climatiques actuelles sont très favorables à cette maladie dont les contaminations secondaires sur feuilles peuvent être observées dans les parcelles insuffisamment protégées ou sur les variétés très sensibles. Maintenir la protection d'autant plus régulièrement que les parcelles sont infestées. L'espacement des périodes pluvieuses permet actuellement d'utiliser le soufre sous forme de poudrages.

CARPOCAPSE DES POMMES, DES POIRES ET DES NOIX

Depuis quelques jours le vol est très actif. En conséquence il convient d'appliquer dès réception, si cela n'a pas encore été fait, le diflubenzuron (Dimilin) dans les vergers où cet insecticide a été retenu. L'application des autres insecticides devra être effectuée dès le début de la semaine prochaine pour les autres vergers.

MINEUSE CERCLEE

Les toutes premières pontes arrivent à éclosion mais le dépôt des oeufs ne s'est intensifié que depuis une semaine.

Pour les vergers dont les fruits sont destinés à l'exportation vers le Canada il conviendra d'effectuer un traitement dès réception et au plus tard au milieu de la semaine prochaine. Utiliser l'un des insecticides suivants : méthomyl (Lannate) ou méthidation (Ultracide).

Dans les vergers ayant subi des infestations au cours de la campagne passée et dont la production n'est pas destinée à l'exportation sur le Canada, il convient de renouveler dès que possible le traitement à base de diflubenzuron précédemment préconisé (bulletin n° 14).

.../...

Imprimerie de la Station de BORDEAUX
Directeur-Gérant : A. GRAVAUD

Publication périodique
Inscription à la CPPAP n 524 AD
ISSN n 313244253.00016

Régisseur d'Avances et de recettes
Direction départementale de l'Agriculture
CCP BORDEAUX 6702-46 X

L'application de l'un de ces insecticides sera également efficace contre le carpocapse y compris pour le méthomyl. En effet cet insecticide non homologué contre ce ravageur présente une efficacité suffisante pour contenir les attaques du carpocapse dans les vergers habituellement peu infestés.

TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER

Le vol se poursuit activement. Il convient de renouveler le traitement préconisé dans notre bulletin n° 15 en l'étendant à la protection des fruits sur les variétés à maturité précoce.

COCHENILLE DU MURIER

Les éclosions de larves de première génération approchent de leur fin. La protection conseillée dans notre précédent bulletin doit être réaliséedès réception si ce traitement n'a pu encore être appliqué.

ROUILLE ET CARPOCAPSE DES PRUNES

Les traitements préconisés dans notre précédent bulletin doivent être effectués dès réception s'ils n'ont pu être exécutés. La protection contre le carpocapse des prunes doit être étendue à toutes les parcelles compte tenu des conditions climatiques actuellement très favorables à ce ravageur.

BALANIN DES NOISETTES

Il convient d'effectuer dès à présent un nouveau traitement contre le balanin en se reportant aux indications du bulletin n° 14 pour le choix des produits.

BACTERIOSE DU NOYER

Renouveler le traitement cuprique.

****

FEU BACTERIEN

Les conditions climatiques actuelles grâce aux températures plus élevées deviennent relativement favorables à la maladie. Chaque arboriculteur doit surveiller avec attention ses vergers de poiriers et particulièrement la variété Passe Crassane pour signaler tout symptôme douteux au Service de la Protection des Végétaux.

En cas de présence de floraisons secondaires, il convient de les éliminer aussitôt que possible avant l'ouverture des fleurs. Cette opération, bien que fastidieuse, permet d'obtenir une limitation des risques d'infections par le feu bactérien.

CULTURES LEGUMIERES

OTIORRHYNQUE DU FRAISIER

Dans nos élevages de Bergerac, nous observons actuellement les premières pontes des otiorrhyniques émergées depuis le 6 Mai dernier, soit 24 jours après la nymphose. En conséquence, il faut songer à protéger les futures plantations de juin-juillet contre les éventualités d'infestations.

PRECONISATIONS DE TRAITEMENT :

1°) Contre les adultes : Uniquement après récolte à l'aide de pulvérisations réalisées à la tombée du jour au moyen de lindane ou ultracide. Détourner impérativement et très soigneusement les parcelles attaquées.

2°) Contre les larves : Suite à nos résultats d'expérimentation /

a) Protection des jeunes plantations au moyen d'incorporation superficielle de Curater sur la base de 24 kg/ha à la plantation.

b) Renouveler un épandage en surface autour des plants (lieu de prédilection des pontes) de Curater (24 kg/ha) 60 jours après la plantation.